



Giro.com

JANVIER 2015

Les vœux du maire

L'équipe municipale élue depuis mars 2014 a pu apprécier, mais elle était prévenue, l'importance de l'investissement nécessaire au fonctionnement de notre commune.

Les dossiers importants n'ont pas manqué. Ils vont tracer la ligne du mandat. Ils ont déjà raccourci les vacances d'été de certains adjoints ou employés administratifs. Les manifestations et cérémonies ont nécessité un travail commun important. Le réseau de la solidarité sociale s'est mis en place. Le conseil municipal d'adolescents a tenu ses premières réunions et défini ses actions. Les travaux entrepris s'achèvent et les projets s'affinent.

Soucieux de la reconnaissance de Giromagny, centre-bourg, et de son développement harmonieux au sein de notre bassin de vie, la communauté de communes La Haute Savoie, nous nous sommes attachés, tout au long de cette année à accompagner les associations qui animent la commune, qui forment et encadrent les jeunes, qui créent les liens et apportent leurs valeurs culturelles et sportives. Tout cela a nécessité une implication importante des services communaux.

Avec l'équipe municipale, avec les employés communaux, je vous souhaite une excellente année 2015.

Jacques COLIN

MAISONS FLEURIES



Ils étaient nombreux encore cette année à participer au concours des maisons et balcons fleuris. Mercredi 10 novembre, treize lauréats ont été accueillis en salle du conseil pour recevoir leur prix.

Ce concours récompense les meilleurs jardiniers pour leur effort de fleurissement, le choix des variétés, l'harmonie des couleurs, la qualité de l'environnement. Il encourage les habitants à participer à l'embellissement de la commune. Plusieurs coups de cœur ont séduit les membres du jury qui ont constaté que le fleurissement a progressé quantitativement et qualitativement malgré des conditions climatiques difficiles cette année.

Cette manifestation s'est terminée dans la convivialité, autour du verre de l'amitié. Encore félicitations et merci aux participants !
Emmanuelle ALLEMANN

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE

Dix neuf conseillers sont présents pour cette dernière séance de l'année 2014.

Le premier point de l'ordre du jour porte sur la création d'une aire de jeux pour les enfants au sein du parc du Paradis des Loups et plus précisément sur une demande de subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional pour ces travaux dont le montant prévisionnel est de 61 000 €. Cette demande de subvention est autorisée à l'unanimité.

Le deuxième point porte sur une actualisation des tarifs des services communaux. Dans l'ensemble, ces tarifs restent stables avec de légers ajustements à la hausse pour une petite partie d'entre eux. La proposition faite par la commission finance est adoptée à l'unanimité.

Dans le cadre des programmes de mise en accessibilité des locaux professionnels pour les handicapés, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort propose une prestation d'accompagnement des communes pour le montage des dos-

siers de demande de subventions auprès des organismes habilités à gérer ce type d'action. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

ERDF ayant programmé l'enfouissement d'une partie des lignes électriques moyenne tension sur notre commune, les propriétaires des terrains concernés sont sollicités pour établir des conventions de passage des canalisations électriques souterraines. A ce titre, la commune est concernée par plusieurs parcelles (AM266, AL71, AK212, AL143) pour une longueur d'environ 350 mètres. Le Conseil se réjouit de cette évolution très positive des points de vue aussi bien esthétique que sécuritaire et accepte à l'unanimité les conventions de servitude correspondantes.

La fourniture d'énergie (gaz et électricité) passant progressivement dans le domaine concurrentiel, les communes sont amenées à passer des contrats d'approvisionnement. En qualité d'organismes publics, elles doivent en outre passer des marchés en respectant les règles de mise en concurrence. Les procédures correspondantes

étant relativement lourdes et concernant toutes les communes équipées d'un réseau de distribution de gaz, le SIAGEP (Syndicat Intercommunal de gestion des Equipements Publics) propose à ces communes de coordonner un groupement de commandes. A l'unanimité le Conseil décide d'adhérer à ce groupement de commandes.

Depuis la rentrée 2014, la commune s'est inscrite de façon dynamique dans la nouvelle organisation des rythmes scolaires en mettant en place des activités péri éducatives. Les actions mises en place impliquent le recours à des ani-

mateurs recrutés à temps partiel pour ces activités. Afin d'optimiser le dispositif et de pouvoir éventuellement bénéficier de subventions de la part de la Caisse d'Allocations Familiales et du ministère de la Jeunesse et des Sports, le Maire, Jacques COLIN, propose de mettre les personnels recrutés à disposition du Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse qui pourra ainsi coordonner l'ensemble des activités périscolaires de notre commune. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Christian CODDET

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS

La première session du nouveau CMA s'est ouverte samedi 15 novembre. Au cours de cette réunion, le Conseil a d'abord installé les nouveaux élus auxquels le maire Jacques COLIN a souhaité la bienvenue. Le maire a aussi remercié tous les élus pour leur engagement et leur implication au sein du CMA, ainsi que Nabila LOUCHENE qui s'occupe en mairie des aspects administratifs du CMA.



Deux principaux points étaient inscrits à l'ordre du jour : l'adoption d'une charte de fonctionnement et l'orientation des axes de travail pour l'année à venir.

La nouvelle charte du CMA comprend onze articles permettant de mieux comprendre ce qu'est le CMA, les modalités d'élection de ses membres et son fonctionnement. Chaque membre du CMA disposera ainsi d'un document formalisant des règles fixées ensemble.

Pour les axes de travail, plusieurs thèmes ont été évoqués

mais le choix définitif sera fait lors de la prochaine réunion.

Les principales pistes sont :

- La sécurité routière : lors de la dernière session, des actions avec la gendarmerie et la Prévention Routière avaient été envisagées. Le CMA souhaite continuer ce travail de sensibilisation car l'insécurité aux abords du collège et des écoles, mais aussi dans les rues (Grande rue, Faubourg de Belfort, faubourg d'Alsace...) inquiète les jeunes élus. Le principe d'inviter la gendarmerie et la Prévention Routière pour programmer ces actions a été retenu.

- Les 25 ans du CMA : créé en octobre 1989, le CMA a donc 25 ans cette année et les jeunes élus souhaitent célébrer cet anniversaire en organisant une fête, une exposition de photos et des articles sur le CMA.

- Une participation au carnaval 2015 : Le maire a informé le CMA que le carnaval sera bien organisé en 2015 par le Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse et la commune. Isabelle PONCEOT, la directrice du CSCHS sera invitée à ce titre à l'une des réunions du CMA.

- Une participation aux commémorations patriotiques : en 2015 sera célébré le 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale ; le CMA souhaite participer activement aux manifestations qui seront organisées dans la commune.

- L'Opération "Giro Propre" : cette opération, en alternance avec l'opération "Savoureuse Propre", sera à nouveau programmée cette année. L'idée de l'étendre dans tous les quartiers est évoquée.

Alphonse MBOUKOU

Marché de Noël

Plus de 40 commerçants ont encore répondu présents pour la 5^{ème} édition du marché de Noël organisé conjointement par la FNATH et l'association des commerçants avec l'appui de la mairie de Giromagny pour les aspects logistiques et du centre socioculturel pour les décorations. Dès le mercredi 26 novembre, les agents communaux sont entrés en action pour monter les chalets mis à disposition par la commune de Valdoie et le samedi matin 29 novembre, tout était prêt pour accueillir les visiteurs.

Et cette année encore ils ont été nombreux à venir se restaurer, se réchauffer autour d'un vin chaud et aussi trouver leur bonheur dans la myriade de cadeaux présentés sur les stands. Les enfants n'ont pas été en reste avec un superbe défilé aux flambeaux dans les rues ainsi qu'un goûter offert par la commune et les boulangers de Giromagny.

Un grand merci à l'ensemble des personnes, Michel FELIX pour la mise à disposition des locaux, les jeunes de l'orchestre d'harmonie pour l'animation musicale

et les nombreux bénévoles, qui ont œuvré pour que ce marché de Noël atteigne aujourd'hui ce succès et contribue pleinement à l'animation de notre commune.

Thierry STEINBAUER



LIBERATION !



Pour le 65^{ème} anniversaire de la libération de Giromagny, grâce à l'implication sans faille des membres de l'association "Transhumance et Traditions", une célébration spectaculaire s'est déroulée dans notre ville. Deux convois de véhicules d'époque se sont rassemblés sur la place de la mairie après avoir parcouru tous les villages de la communauté de communes.

Sur un podium dressé sur la place pour l'occasion, toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes pour assister au défilé commenté par Pascal FAIVRE : chars Sherman, jeeps, GMC, ambulance, "traction" des FFI, ... ont fait revivre à la population une période de liesse après la sombre période du début des années quarante.



Christian CODDET

En bref

Démarchage

De nombreux démarcheurs proposant des services dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la sécurité, ... frappent aux portes. Sachez que s'ils sont mandatés par un organisme officiel, ce dernier vous aura en général prévenu au préalable et qu'ils doivent être porteurs d'une carte d'accréditation. Dans tous les autres cas il s'agit de démarches purement commerciales voire malveillantes.

Mieux voir

La société EDF nous informe qu'elle projette de fournir des factures adaptées pour ses clients mal voyants ou non voyants. Ces factures pourront ainsi être délivrées en caractères agrandis ou en Braille. Pour en bénéficier il suffit de se faire connaître au 03 85 98 95 88.

POUR SE SOUVENIR

En souvenir de la communauté juive raflée en 1944 et durant la guerre, une plaque a été dévoilée, le 23 novembre 2014, sur le mur de la maison qui abrita jadis la synagogue dans la Grande rue.



Les travaux de François Liebelin, poursuivis par Maurice Helle nous permettent d'en savoir un peu plus. En 1841, la communauté juive de Giromagny compte 3 personnes, 12 en 1846 et 63 en 1895. Ces familles exercent surtout des professions liées au commerce : étoffes, accessoires de mode, bestiaux. Elles habitent la rue des Planches (1^{ère} DFL), la rue Thiers ou encore la place des Bouchers (place De Gaulle).

Pour l'exercice du culte, les archives attestent la présence d'un "ministre officiant" dès 1891. Les offices se pratiquaient dans la synagogue située au 23 Grande rue, à l'arrière de la maison de Jacob Gugenheim. Aménagée pour recevoir 60 personnes assises la synagogue comportait tout le matériel, les ornements et accessoires nécessaires à l'exercice du culte. Un inventaire très précis de 1939 l'atteste : un tabernacle, deux parohets, un rouleau de la loi, quatre manteaux de torah ...

Tout a été enlevé par l'occupant dès août 1940. Le tabernacle a été détruit sur place. Deux voisins ont confirmé les faits : «Courant août 1940, à plusieurs reprises, des Allemands sont entrés dans la maison Gugenheim, en ont enlevé le mobilier ainsi que celui de la synagogue et l'ont chargé dans de grands camions bâchés qui sont partis en direction de Lepuix».

Persécutions, déportations, camps de la mort, les Juifs de notre ville ont disparu. Il fallait réveiller notre mémoire pour que cela ne se reproduise plus jamais pour aucune communauté.

Jacques COLIN

Civisme et Sécurité

Une "zone 30" délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée afin de favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie vélo, cyclo, moto, auto, bus... (Article R-110-2 du Certu). Comme évoqué à plusieurs reprises lors des différentes réunions de quartier, nous vous rappelons que l'ensemble du centre ville de Giromagny est limité à 30 km/h, de la rue Thiers à la Grande rue et de la rue Maginot au faubourg de Belfort. Nous sommes les premiers utilisateurs de ces axes, alors soyons vigilants ... pour le bien-être de tous.

Jérémy DURAND

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

ErDF : 09 72 67 50 38

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN JANVIER

Dimanche 11 : # Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants à 10h00 en salle des fêtes de la mairie.

Judi 15 : # Théâtre à la salle communale de Lepuix à 20h30 avec "Le corps de mon père" d'après Michel Onfray.

Samedi 17 : # Réunion du CMA à 10h00;

Assemblée générale de l'AAPPMA à la salle communale de Vescemont, route du Rosemont.

Dimanche 18 : # Assemblée générale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à 10h00 en salle des fêtes de la mairie.

Samedi 24 : # Marche aux flambeaux organisée par l'Association des 7 chemins; RDV à 18h00 devant l'ancien Netto.

Lundi 19 : # Passage de la déchetterie mobile au stade Edouard TRAVERS, avenue Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

Mercredi 21 : # Assemblée générale de l'Ecole Intercommunale de Musique en mairie de Rougegoutte à 19h00.

Vendredi 30 : # Conseil Municipal à 20h00

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 152 - Dépôt légal 01-2015

Rendez-vous gourmand

Le CUGNEUX ou CUGNU ou encore RAMIN, selon les régions

Une recette de "mémé" Suzanne, 82 ans

Préparer le levain : Mélanger 150 g de farine + 1 paquet de levure boulangère émiettée + 1 verre de lait + pincée de sel et couvrir avec un torchon ; laisser "pousser" à température ambiante.

Une fois la préparation levée, ajouter 200 g de beurre fondu + 4 œufs entiers (un à un) + 1 verre de sucre + environ 500 g de farine. Attention : la pâte ne doit être ni trop molle ni trop dure ; laisser "pousser" à nouveau.

Ensuite étaler la pâte et parsemer de fruits secs variés (pruneaux, abricots, figues, raisins ...) préalablement imbibés d'un peu de rhum ou d'eau de vie. Rouler en un gros boudin que l'on badigeonnera d'un jaune d'œuf au pinceau. Déposer délicatement dans un moule à cake suivant le volume et laisser lever une dernière fois.

Préchauffer le four à 150°C et enfourner la préparation recouverte d'une feuille d'aluminium pendant 30 min en portant le thermostat à 220°C.

A déguster avec une pensée affectueuse pour "mémé" Suzanne du quartier Vosges-Alsace. Et en vue de la préparation d'un prochain rendez-vous gourmand, merci de me contacter, via l'accueil de la mairie, pour partager vos recettes.

Dominique VALLOT



cuit Court Circuit Court

Pour construire une salle audiovisuelle et de spectacle pouvant accueillir 4 classes au collège de Giromagny, le Conseil Général s'est engagé dans l'opération "100 constructions en bois" initiée par la Fédération des Communes Forestières. Le bois nécessaire à la construction proviendra ainsi de la forêt de la commune de Giromagny : du sapin, du hêtre et du Douglas. Toute l'opération est réalisée en circuit court : un architecte local, du bois de chez nous, notre agent patrimonial de l'ONF, un bûcheron d'un village voisin, un scieur local, un constructeur Terrfortain. Les bois abattus ont été réceptionnés le 3 novembre, sous l'œil vigilant d'Emmanuelle ALLEMANN, notre adjointe aux forêts communales.

Jacques COLIN

